



MON ORDRE et MOI

La lettre de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes



Lombalgie : la kinésithérapie active est essentielle dans la prise en charge

[Consultez la fiche mémo de la HAS](#)

Les actualités



Communiquez avec l'insigne de la profession

Vous souhaitez communiquer sur votre activité : utilisez l'insigne de la profession (à gauche), que l'Ordre met à votre disposition. Il pourra figurer sur vos documents professionnels (papier à en-tête, cartes de visite), sur votre plaque, votre enseigne ou votre site internet.

Demandez à [votre conseil départemental](#), il vous fera parvenir le fichier. Vous devrez vous conformer au règlement d'usage et au cahier des charges. Mais attention, il ne vous est pas possible d'utiliser, à ces fins, le logo de l'Ordre (à droite). Celui-ci est exclusivement réservé aux structures départementales, régionales, interrégionales et nationale de l'Ordre pour s'identifier en tant que telles dans le cadre de leurs différentes missions.

[Lire la suite](#)

Le grand débat national

Vous avez répondu massivement : nous avons analysé vos réponses.

[Découvrez ici vos constats et vos propositions](#)



L'Ordre au Salon des seniors

Les chutes représentent 90% des accidents de la vie courante recensés dans les services d'urgence chez les plus de 75 ans. Qu'il s'agisse de prévention ou de rééducation, les kinésithérapeutes ont un rôle prépondérant à jouer.

[Lire la suite](#)

[Kinésithérapie et seniors](#)

Les lauréats 2018 du Prix de l'ordre

Les lauréats de l'édition 2018 du Prix de l'ordre ont reçu leurs trophées lors de la dernière réunion des présidents des conseils départementaux et régionaux de l'Ordre.

[Lire la suite](#)



Assemblée générale d'EurHeCa

Madame Pascale MATHIEU, présidente d'EurHeCa (European Health professionals Competent Authorities), et les membres du bureau du Conseil national étaient à Bruxelles pour participer à l'assemblée générale d'EurHeCa dont l'objectif est de coordonner, en Europe, les travaux relatifs aux professionnels de santé afin, notamment, d'améliorer la qualité des soins et la sécurité des patients.

[Lire la suite](#)

Séance du conseil national

La dernière réunion plénière du conseil national a permis de finaliser les propositions de réforme du code de déontologie afin d'y intégrer de nouvelles règles concernant l'information et la communication. Vous avez répondu largement à l'enquête sur la réforme du code en matière de communication et publicité. Nous avons intégré une partie de vos propositions dans le projet qui sera soumis au ministère puis au conseil d'Etat.

[Lire la suite](#)



Déplacement dans les Hauts-de-France

Les membres du bureau du conseil national se sont rendus dans les Hauts-de-France, où ils ont rencontré les élus ordinaires mais aussi les praticiens libéraux et salariés de la région.

[Lire la suite](#)



Facebook Twitter LinkedIn